

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 31 MARS 2015

- n°161 de Mme Eleonora Schneuwly-Aschwanden (PLR) et de M. Andreas Burri (Verts), ainsi que de 47 cosignataires, demandant au Conseil communal une étude en vue de la construction d'un trottoir à partir du carrefour de la route de Bourguillon et de la route du Lac-Noir jusqu'à l'arrêt de bus "Eléonore-Niquille"

Mme Eleonora Schneuwly-Aschwanden (PLR) présente le postulat suivant:

"Pour accéder à pied à l'arrêt du bus 'Eléonore-Niquille' (venant du carrefour route de Bourguillon/route du Lac-Noir, respectivement du chemin de la chapelle), il n'existe actuellement pas de trottoir. Les piétons/piétonnes sont obligés de marcher environ 50 mètres directement à côté de la route cantonale à forte fréquentation ou sur un talus adjacent. L'arrêt de bus 'E. Niquille' est le plus proche pour les utilisateurs du parking d'échange (P+Bus) à Bourguillon et pour les habitant-e-s du chemin de la chapelle. La situation actuelle demande une amélioration de la sécurité en faveur des piéton-ne-s en vue de la prévention d'accidents. La Conseil communal est prié d'étudier un projet de réalisation de la construction d'un trottoir (analogue du trottoir existant entre la rue Eléonore-Niquille et l'arrêt du bus)."